

Etats généraux de la presse
Kpalimé, 30 juin 2014
Intervention du Premier ministre

Je voudrais, au nom du Chef de l'Etat, souhaiter à vous tous, la cordiale bienvenue à cette importante rencontre de la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays. Je me réjouis donc de la présence à ces assises d'éminentes personnalités africaines et étrangères pour apporter ainsi leur précieuse contribution à la réussite des Etats généraux de la presse togolaise.

Mesdames et Messieurs,

Instrument permanent de mobilisation des populations et de lutte pour la conquête des libertés et de la démocratie, la presse a toujours été à l'avant-garde de l'émancipation des peuples.

Sans remonter jusqu'à la période de la lutte pour les indépendances, je voudrais simplement dire que la presse togolaise n'a pas échappé à cette règle, elle qui au cours des années 1990 a accompagné le débat pour l'instauration du multipartisme et de la construction de la démocratie dans notre pays.

Cette presse, nous l'avons voulu et nous la voulons au service de la paix, de la justice et de la cohésion-nationale. Je voudrais me rappeler la campagne de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) au cours des années 1989 et 1990, sensibilisant et éduquant nos compatriotes à la liberté d'expression et de presse comme première étape vers la liberté d'association qui libère les énergies et mobilise les togolais pour la construction d'une nation où les citoyens se respectent et défendent leurs opinions dans le respect de celles des autres.

Malgré les difficultés et les exigences des temps et malgré les dérapages et les abus que l'on pouvait reprocher à la presse, nous espérons tous qu'elle prendra le temps de s'améliorer, de se parfaire pour être entièrement à la hauteur des enjeux : construire une société nouvelle, contribuer à l'apaisement de la nation, demeurer la vigie qui oblige les citoyens et les responsables politiques à ne jamais perdre de vue l'intérêt commun, c'est-à-dire la cohésion nationale, le développement économique et social pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Le drame vécu au cours de ces années 90 par le peuple rwandais était aussi une alerte pour chacun et pour tous que la liberté de presse pouvait se retourner contre la liberté et devenir un instrument de mort et de destruction de la communauté.

Il apparaissait donc que c'est par un effort constant et au quotidien que nous devons

tous manipuler avec précaution cette liberté essentielle au développement du pays.

Malheureusement, il est clair que la presse togolaise, dans son ensemble, est traversée aujourd'hui par une crise de croissance caractérisée par l'usage abusif de la liberté d'expression au mépris des règles professionnelles d'éthique et de déontologie qui la réglementent. Des manquements graves, des violations flagrantes et systématiques de ces règles ne cessent malheureusement de saper les fondements des valeurs cardinales de liberté et de concorde nationale que les médias devraient, par essence, consolider.

Et pourtant, personne ne devrait oublier cette action de base de la liberté de presse. Le commentaire est libre mais les faits sont sacrés. La presse ne peut-être le lieu de règlements de comptes artificiels, de déconstruction de la cohésion sociale et du tissu social. Ce constat largement partagé par les observateurs du paysage médiatique togolais, mais aussi et surtout par les journalistes eux-mêmes, a longtemps préoccupé le gouvernement qui n'a ménagé aucun effort pour susciter et accompagner l'organisation et la tenue de la présente rencontre qui constitue un temps fort du parcours de la presse togolaise depuis les années 90. En lui accordant une aide publique, en dépénalisant les délits de presse, le gouvernement attendait accompagner cette presse dans son émancipation qui tarde à se concrétiser. La présente rencontre doit poser un diagnostic sans complaisance des maux qui minent notre presse afin de lui administrer les solutions appropriées.

Je saisis cette occasion pour féliciter les organisations professionnelles de presse qui, dans leur quête de perfectionnement, ont finalement pris conscience des risques de perte des médias togolais en se mobilisant pour redresser la barre et aborder un nouveau cap pour notre presse, au sortir de ces Etats généraux. Il n'y a pas meilleur diagnostic que celui que vous ferez, vous-même, de votre secteur d'activité.

Qu'il me soit également permis de remercier les partenaires en développement, particulièrement le système des Nations Unies qui, en amont comme en aval, ont accompagné l'organisation de la présente rencontre.

Le gouvernement dans sa politique de réconciliation nationale apprécie à sa juste valeur, la contribution des uns et des autres pour donner à la presse togolaise une image plus reluisante afin qu'elle participe plus activement et de manière plus responsable à la vie démocratique de notre pays ainsi qu'à son rayonnement dans le concert des nations.

Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

Le monde est aujourd'hui un village planétaire et la presse, à travers les mutations technologiques modernes, rapproche de plus en plus les hommes mais peut aussi les éloigner encore plus quand elle décide de ne pas jouer pleinement son rôle. Il va donc sans dire que la responsabilité du journaliste est déterminante dans la recherche de la paix, l'accomplissement du bien-être des populations et de leur épanouissement intégral. Le gouvernement adhère donc pleinement aux objectifs assignés aux Etats

généraux de la presse togolaise qui sont, entre autres, de la rendre plus professionnelle et plus présente dans les actions de développement.

Il reste très ouvert à toutes les contributions pour sortir le système médiatique togolais des sentiers battus et relever le défi de sa professionnalisation. Un tel défi n'est pas seulement à relever par les professionnels des médias que vous êtes et qui devez rompre avec l'amateurisme et transformer vos structures de production en véritables entreprises de presse, mais il interpelle également le gouvernement dans son rôle d'accompagnement et de décision.

Ces Etats généraux répondent à notre volonté d'évaluer notre système médiatique dans son ensemble avec des critères objectifs et de créer les conditions et l'environnement nécessaires à son développement.

Les difficultés de la presse togolaise sont en effet bien connues : carences en formation des journalistes, coût élevé des intrants dans la production, exigüité du marché de la publicité, qualité approximative des productions, presse à la solde des politiques et d'intérêts étrangers à la presse et à son émancipation, réseau de distribution mal organisé pour la presse écrite, cadre juridique quelque peu dépassé avec l'avènement des nouveaux médias électroniques, etc.

Mesdames et Messieurs,

En dépit des pesanteurs de tous ordres qui pèsent sur la presse togolaise, elle n'a jamais manqué de faire preuve de dynamisme, c'est ce qui nous renforce dans notre conviction que le meilleur est à venir pour les médias togolais. Il suffit d'une bonne dose de responsabilité, d'honnêteté et de patriotisme pour lui donner ses lettres de noblesse. Chers participants,

Mesdames et messieurs les journalistes,

J'ose espérer que vos travaux permettront une réflexion d'ensemble audacieuse, devant aboutir à des résolutions et des recommandations à la fois innovantes, inventives et fécondes. Votre crédibilité, votre survie, en dépend.

Je vous invite donc à faire sans complaisance l'état des lieux et à formuler des recommandations pertinentes devant transformer radicalement la presse togolaise et favoriser l'émergence d'un réel professionnalisme.

Je vous exhorte enfin à vous mobiliser autour des différentes thématiques qui seront présentées durant ces trois jours de travaux dans une approche participative, pour qu'au sortir de ces assises, la presse togolaise puisse se doter de profil de ressources humaines de qualité, des conditions de vie et de travail décentes en vue de transformer radicalement l'image de la presse togolaise.

Je puis vous rassurer que le gouvernement reste très attentif aux résultats de vos travaux et promet de faire une exploitation judicieuse de vos propositions et

recommandations.

En vous souhaitant des échanges fructueux, je déclare ouverts les travaux des Etats généraux de la presse togolaise.

Je vous remercie.